

Stéréotypie et analyse du Discours

Fournier Nguyen Phi Nga

Docteur en Sciences du Langage

Département de la Langue et de la Civilisation françaises

Ecole Supérieure des Langues Etrangères

Université nationale de Hanoi

Résumé : *Nous allons voir que la notion de préconstruit, introduite dans l'analyse de discours, constitue un apport théorique important dans l'étude des stéréotypes. Le stéréotype relève ainsi à double titre du préconstruit : au sens où celui-ci désigne une construction syntaxique caractéristique mettant en œuvre du préasserté ; et au sens plus large un type de discours ou de jugement préalable. La « langue de bois » est un des phénomènes de la stéréotypie linguistique qui concerne la syntaxe du discours, surtout du discours politique, le discours du pouvoir. Nous avons relevé les critères pour une analyse de la langue de bois dans le discours politique qui consiste à la fois dans la perspective idéologique et dans la distinction des différents niveaux de stéréotypes. Enfin, nous avons bien justifié que les stéréotypes, énonciations fournies par l'interdiscours, forment un point de passage obligé à la construction de tout discours en général et du discours politique en particulier.*

1 Le stéréotype comme préconstruit

S'interroger sur le stéréotype dans les discours politiques oblige à repenser le lien dialectique entre stabilité et variation du sens. C'est pour cela que le point de vue sur le stéréotype présuppose une vision de la langue, ou tout au moins du rapport à la langue.

Les expressions stéréotypées sont des révélateurs de préconstruits (P. Henry, 1977) : les évidences idéologiques paraissent alors s'inscrire si naturellement dans la langue, que l'on oublie que leur interprétation mobilise le contexte culturel qui les a lexicalisées.

Les expressions stéréotypées, les clichés langagiers ramassent ou concentrent aussi des lieux communs qui ne s'apprennent pas dans le monde phénoménologique, mais dans les discours. L'une des branches de l'*Analyse du Discours* est celle qui s'est développée en France sous l'impulsion de M. Pêcheux à partir des années 60¹. Bien que ses finalités soient très différentes du projet harrissien, la référence aux travaux de Harris reste essentielle, dans la mesure où l'on vise également à mettre en évidence les structures formelles des discours. Cependant, l'analyse du discours de M. Pêcheux a suivi son propre chemin, s'appuyant aussi sur Althusser, Lacan et M. Foucault, à travers des concepts comme ceux de *formation discursive* (M. Foucault)², de *préconstruit*³ (P. Henry et M. Pêcheux).

Dans cette perspective, la notion de préconstruit constitue un apport théorique important, qui a peut-être été insuffisamment utilisé dans l'étude des stéréotypes. M. Pêcheux, en référence aux travaux de P. Henry, a défini le préconstruit comme :

ce qui renvoie à une construction antérieure, extérieure, en tout cas indépendante par opposition à ce qui est construit par l'énoncé (M. Pêcheux, 1975 : 98-99)⁴.

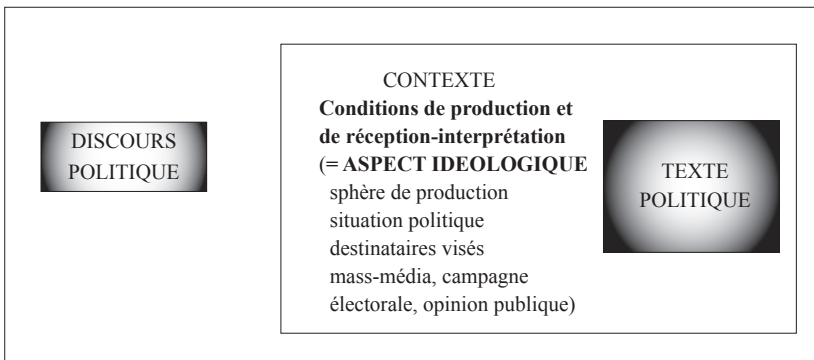
Le préconstruit répond linguistiquement à des formes d'enchâssement de la syntaxe comme les nominalisations (« *l'appel du drapeau* »), ou les constructions épithétiques (« *une luxueuse Jaguar* »), qui présentent un élément comme si cet élément s'y trouvait déjà, comme l'effet d'une prédiction antérieure. Le jugement « préconstruit » dans la relation syntaxique est un élément préalable au discours, non asservi par le sujet énonciateur, non soumis à la discussion et dont on a oublié l'origine discursive.

La caractéristique essentielle de ce courant est de se centrer sur l'analyse idéologique des textes écrits (en particulier, au moins à l'origine, les textes politiques), en partant des récurrences, ou des aspects formels qui permettent de mettre en évidence les effets d'imposition de l'idéologie.

L'aspect idéologique, considéré comme dernier aspect de l'analyse textuelle, renoué au niveau pragmatique, nous permet de voir comment l'idéologie d'une société donnée imprègne les textes qui y sont produits.

L'idéologie, c'est le système de valeurs et de connaissances qui dominent les esprits des individus d'un groupe social déterminé ; ce sont les illusions et les idées qu'ils se font de leur existence réelle, car entre cette existence réelle, entre le monde matériel et les individus, il y a tout un voile de conceptions et d'interprétations qui sont incrustées dans la langue, et que les individus se transmettent en utilisant la langue. [...] La langue est imprégnée d'idéologie, l'idéologie se transmet par la langue. (L. Lundquist, 1883 : 139)⁵

Ainsi la langue en général et le discours politique dans le cas présent, sont-ils déjà imprégnés par l'idéologie car la langue, comme le discours politique, véhicule des significations déjà acceptées, des valeurs déjà instituées, des connotations déjà bien répandues dans la communauté. Nous y voyons la prégnance des clichés langagiers, des expressions stéréotypées qui figent les gens dans des idées rebattues et préconçues. Dans la méthode d'analyse textuelle de L. Lundquist, cet aspect idéologique des discours politiques est toujours conçu selon les cinq niveaux suivants : pragmatique, thématique, sémantique, syntaxe et rhétorique. Nous pouvons trouver des correspondances entre la notion de l'aspect idéologique de L. Lundquist et celle du « contexte » proposé par J.-M. Adam (1999 : 39) :



Quel a été l'héritage de l'analyse du discours comme moyen de débusquer et analyser l'idéologie ?

On peut signaler que l'analyse idéologique des textes écrits a progressivement connu moins de succès en France et en Europe. En effet, à la version « critique », qui cherchait à démasquer l'idéologie sous-jacente dans les discours a progressivement succédé une approche différente, qui tend à réhabiliter la notion de stéréotype. Sous l'influence du théoricien M. Bakhtine⁶ et de sa conception du dialogisme, les nouveaux analystes du discours développent l'idée que toute énonciation prend appui sur le dire d'autrui, et que les stéréotypes, énonciations déjà là fournies par l'interdiscours, forment un point de passage obligé à la construction de tout discours :

Le stéréotype et le phénomène de stéréotypie se rattachent dès lors au dialogisme généralisé mis en lumière par M. Bakhtine et repris dans les notions d'intertexte et d'interdiscours. Tout énoncé reprend et répond nécessairement à la parole de l'autre, qu'il inscrit en lui ; il se construit sur le déjà-dit et du déjà-pensé qu'il module et, éventuellement, transforme.⁷

Le même mouvement de réhabilitation du stéréotype se retrouve en didactique.

2. Rhétoriques des discours politiques

2.1 Le discours politique

Le discours politique doit être tout d'abord un discours. Pour la définition du discours, nous adoptons celle de J.-M. Adam (1999), qui est communément admise aujourd'hui et reformulée par P. Lane⁸ :

Discours = Texte + Contexte

Texte = Discours - Contexte

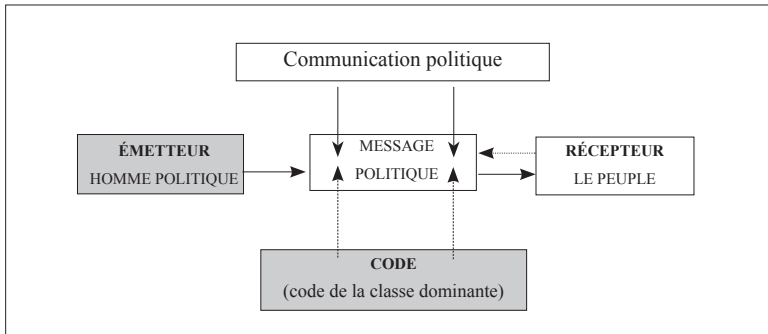
(contexte dans la reformulation de P. Lane est entendu exactement comme conditions de production dans la définition de J.-M. Adam)

Un discours est donc un énoncé caractérisable par des propriétés textuelles, mais surtout par les données contextuelles d'un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps. Le texte, lui, est, en conséquence, un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet empirique (discours).

Prenons maintenant la définition suivante du discours politique :

Le discours est politique quand il est tenu par un homme politique dans un but politique (C. Baylon, 1996 : 248)⁹

Etant donné que le discours ne peut pas être l'objet d'une approche purement linguistique mais celui d'une interdiscipline de la linguistique et la pragmatique textuelles, le discours politique peut donner lieu à une étude de la communication politique, soit par le biais de la sociologie qui va s'attacher aux canaux et aux codes, soit à l'aide d'une analyse linguistique des messages politiques. Ainsi pour Fagen qui veut caractériser chaque type de système politique comme une certaine manière d'organiser la communication et la vie politique (Fagen, 1996),¹⁰ le phénomène de la communication politique tient tout entier dans la bonne transmission d'un message (sans tenir compte de son sens politique) qui part d'un émetteur généralement haut placé et va au récepteur, le peuple. Nous proposons de schématiser cette communication comme suivante :



(Les parties ombrées du schéma représentent « la violence symbolique » dans la communication politique)

Les relations émetteur/récepteur sont mises au premier plan : réversibles et aisées, elles déterminent le style démocratique ; irréversibles et secrètes, elles forment le style despotique.

Pour Bourdieu, le phénomène de la communication politique, considéré comme « violence symbolique », est truqué par avance puisque les circuits de la communication sont forgés par le code de la classe dominante, et, quel que soit le degré de réversibilité, le code l'emporte sur le message et les appareils (entendus ici les médias) sur le contenu. L'émetteur anonyme, c'est le code lui-même. Le récepteur n'a qu'une illusion de réponse (cette illusion est représentée par la flèche pointillée dans le schéma). Nous prenons cette idée de truquage par avance pour l'équivalence de la notion du préconstruit abordée ci-dessus.

Pour Cotteret (1976)¹¹, qui souhaite expliquer le mécanisme du discours politique, il y a la mise entre parenthèse de l'émetteur et du récepteur : le principe de ce discours c'est que l'acteur de la scène politique est l'émetteur de la communication politique. Ce qui importe, c'est la fabrication du message, sa forme qui obéit à des lois de communication. Longueur ou brièveté, lenteur ou rapidité, ensemble de schémas plus ou moins riches, introduction de mots nouveaux en petit ou en grand nombre, effet de redondance et images symboliques donnent de l'efficacité au message.

J. Guihaumou, quand à lui, s'occupe de mettre en relation le contenu linguistique d'un message avec les forces émettrices (classe dominante et classe dirigeante) d'une société donnée.

Il conviendrait pour le discours politique qu'une sociologie historique structure une analyse linguistique pour lui donner sa portée. Nous voyons que l'analyse du discours politique possède le privilège de se situer au point du contact entre la réflexion linguistique et les autres sciences humaines.

2.2 Rhétoriques des discours politiques

La rhétorique n'a jamais été un système, mais une expérience réfléchie de la parole. Par définition elle a une histoire, [...] elle a des mémoires. Ses normes, quand elle en propose, s'appuient sur des exemples éprouvés qui laissent une marge généreuse à l'interprétation et à l'invention. C'est pourquoi elle a été si efficace dans la pédagogie de la parole, et elle devient si mystérieuse dans les chefs-d'œuvre où elle s'accomplit en cessant de se montrer.¹²

Ainsi la rhétorique occupe toujours une place importante dans la culture contemporaine,

et s'il est un domaine où elle ne perd jamais ses droits, c'est bien celui du discours politique. Le mot « rhétorique » est mis au pluriel car « les rhétoriques » sont multiples à l'intérieur de ce vaste ensemble que constitue « la rhétorique » :

« On trouve des rhétoriques utilitaires [...], des rhétoriques théoriques et générales, des rhétoriques jésuites et des rhétoriques jansénistes [...], des rhétoriques laïques et des rhétoriques religieuses, etc. Presque toutes, cependant, possèdent des traits communs : elles sont volontiers normatives [...], orales (la chaire, le barreau, la tribune politique, le salon sont ses champs d'action privilégiés et l'écriture y est rarement considérée dans sa spécificité) ; décoratives [...] ; classificatrices [...] ; pédagogiques [...] ; pragmatiques [...] ; atomistiques [...] ; fixistes.

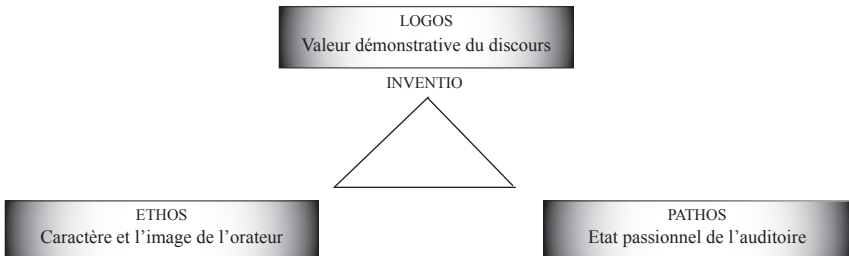
Ensemble de règles, de modèles ressassés de manuel en manuel, de recettes [...], la rhétorique se limite parfois à établir des listes de lieux communs. (P. Hamon, 1991 : 17-18)¹³

Notons qu'au moment où il est question des rhétoriques, P. Hamon parle de « ses » champs d'action, et confirme un peu plus loin l'ambiguïté en écrivant « la rhétorique ». Il est vrai que dès que l'on veut parler de la rhétorique, la polysémie du terme et son évolution historique font immédiatement surgir dans l'esprit un champ de rhétoriques multiples et diversifiées, et inversement la mise en évidence de nombreuses « rhétoriques spécifiques » ramène presque toujours à « la rhétorique ». J.-M. Adam traite par exemple d'une « rhétorique de l'appel », lorsqu'il analyse « les contrastes linguistiques majeurs » des appels de De Gaulle et Pétain en Juin 1940 :

Il est intéressant de repartir de la définition de l'argumentation que propose Chaïm Perelman dans « L'Empire rhétorique ». Pour ce dernier, comme pour Aristote, l'ethos oratoire est, avec le logos et le pathos, une des trois composantes de la persuasion. La stratégie discursive des deux orateurs diverge en raison des dominantes de l'argumentation, c'est-à-dire du poids, à côté du logos, des deux autres pôles du dispositif. Le discours délibératif et le logos l'emportent sur l'épidictique (blâme des choix de Pétain) et sur le pathos dans le texte de de Gaulle. En revanche, l'épidictique, le pathos et l'ethos dominent entièrement celui de Pétain. (J.-M. Adam, 1999 : 154-155).¹⁴

Mais les discours politiques ne sont pas toujours aussi sémantiquement nets que ceux de De Gaulle et Pétain. La rhétorique d'un texte politique devrait contribuer à rendre celui-ci clair et explicite puisqu'il a essentiellement pour visée le destin de la cité, de la nation, voire de l'humanité, or il arrive pourtant qu'il fascine alors même qu'il ne brille ni par sa cohérence, ni par sa clarté.

A ce propos, nous nous proposons de reprendre le schéma, illustré par J.-M. Adam présentant la structure complexe de l'*inventio* rhétorique considérée par Aristote :



La trilogie aristotélicienne

Ce triangle souligne à quel point les trois pôles sont soumis, selon les discours ou les moments d'un même discours à un jeu de dominante. Dans le cas du discours politique où les pôles de l'ethos et du pathos l'emportent sur le pôle du *logos*, le message politique en lui-même n'apporte pas trop de significations et on n'est pas loin de la manipulation. Le pôle *logos* contient des procédés rhétoriques visant à susciter les passions de l'auditoire. Le pôle de l'*ethos* est, selon Aristote, particulièrement important car la conviction vient de la confiance que l'auditoire est amené à accorder à l'orateur en fonction de son aperçu des qualités personnelles qui se dégagent de son discours.

À l'ancienne rhétorique inventée par les Grecs au V^e siècle avant notre ère en Sicile, théorisée successivement par Platon, Aristote, Cicéron, Augustin, Thomas d'Aquin, etc. s'oppose la rhétorique contemporaine, dite nouvelle rhétorique, qui se subdivise elle-même en deux néo-rhétoriques : celle qui dans le sillage de Roland Barthes s'est donné pour seul objet « les figures de rhétorique » que l'on trouve dans les énoncés et discours, et celle qui, dans le sillage de J.-B. Grize se définit comme une rhétorique argumentative et logico-philosophique. Ce lien entre la rhétorique et la philosophie était naguère souhaité par Cicéron qui croyait que la rhétorique devait s'inspirer de la philosophie.

Au delà des variations d'interprétation et des écoles de pensée, nul ne nie l'importance du rôle joué par la rhétorique dans le discours politique qui, plus que tout autre discours au XX^e siècle, reste souvent fidèle encore à la structure en quatre parties : l'exorde, la narration, la confirmation et la péroraison. Malgré toutes les attaques subies, la rhétorique classique résiste dans certains domaines, mais elle ne semble jamais avoir été abandonnée par le discours politique d'où se dégage très souvent une dimension passionnelle qu'a analysée A. Hénault dans « Le pouvoir comme passion »¹⁵.

Le discours politique, dans le cas le plus simple, a pour fin d'obtenir l'adhésion de citoyens qui auront à s'exprimer dans les urnes. L'analyse de la rhétorique de tels discours politiques permettra par exemple de noter les « *places rhétoriques* » (J. Gardes-Tamine, et M.-A. Pellizza, 1998 : 56)¹⁶ occupées par certains mots que l'orateur met en valeur par un jeu subtil de l'organisation syntaxique, mais il ne suffit pas de travailler sur l'énoncé, il est nécessaire de prendre en compte les conditions de son énonciation comme le font les spécialistes de la pragmatique, de considérer la dimension psycholinguistique, et même, comme le souhaitait Bourdieu, la dimension sociolinguistique (P. Bourdieu, 1982)¹⁷. Art de la persuasion, la rhétorique s'organise à partir de ce que J. F. P. Bonnot, phonéticien, décrit comme étant l'environnement socio-linguistique du locuteur - auditeur :

*Tout locuteur - auditeur fait partie d'une communauté linguistique hiérarchisée, comportant des utilisateurs dont la compétence se définit par confrontation à celle des autres membres, le point focal étant une norme (un standard, un sous standard, un usage plus ou moins archaïque etc.). De ce fait chacun possède des modèles, qui peuvent bien entendu être mis en oeuvre au moyen d'une grande variété de stratégies, afin de tenir compte des conditions d'exécution plus ou moins difficiles ou spécifiques*¹⁸ (J. F. P. Bonnot, 2001).

Un autre aspect de la rhétorique du discours politique a été analysé par A. Bourmeyster. S'intéressant à « *la langue de bois* », il constate qu'une des difficultés essentielles pour aborder ce phénomène tient à la confusion entretenue par l'énonciateur entre énoncé et énonciation. 1982 : 91-104)¹⁹. Nous pensons que cette confusion, qui est le résultat d'une manipulation rhétorique, se retrouve à des degrés divers dans bon nombre de discours politiques démagogiques, et qu'elle atteint son maximum dans « *la langue de bois* » où le brouillage des énoncés crée une polyphonie tendant à rendre le propos insignifiant, le signifié se diluant dans les lieux communs et les stéréotypes, alors que le signifiant tendant, contre la nature du signe saussurien, à se décrocher du signifié, n'est plus qu'un événement sonore, ou graphique... Pourtant, cet aspect des discours

politiques n'est pas pris en compte dans les méthodes de français langue étrangère même quand ils existent sous forme sonore ou audiovisuelle car il s'agit plutôt de documents montés dans un but pédagogique et non vraiment authentiques. (Cf. « 10 mai 1981 : François Mitterrand Président de la République », *Le Nouvel ESPACES* 3, cassette vidéo, Dossier 2 et « 1995 : Jacques Chirac, Président de la République »).

3 « La langue de bois » dans les discours politiques

Lorsqu'on parle de stéréotypie en linguistique, on a parfois tendance à privilégier le niveau lexical ou phrasique (les locutions, les expressions figées, les proverbes, etc.) Cependant, un certain nombre de phénomènes de stéréotypie linguistique concernent plus largement la syntaxe du discours. On peut en prendre pour exemple ce que l'on a parfois appelé la *langue de bois*.

3.1 Tendances de définition

Dans son usage courant, répertorié dans les dictionnaires usuels à partir des années 1980, cette expression métaphorique désigne un langage stéréotypé, propre à la propagande politique, une manière rigide de s'exprimer qui use de clichés, de formules²⁰ et de slogans et reflète une position dogmatique, sans rapport avec la réalité vécue.

Dès les années 1950, ce terme apparaît en russe, en polonais, en italien et dès les années 1930, en allemand et en français où le qualifiant « de bois » dénote la rigidité, l'insensibilité, l'incompréhension dans divers emplois techniques mais aussi métaphoriques (*gueule de bois, tête de bois, n'être pas de bois*, etc.). L'expression s'est généralisée dans le discours politique et selon l'étude de C. Pineira et M. Tournier (1989), il semble que l'expression soit apparue massivement dans la presse française au début des années 1980 et qu'elle soit arrivée en France au cours des années 1970. Le Petit Larousse de 1982 la définit ainsi comme une phraséologie stéréotypée utilisée par certains partis communistes et par les médias des divers Etats où ils sont au pouvoir.

Cette expression a été ainsi utilisée d'abord pour caractériser un certain type de discours politiques, en particulier le discours soviétique dans les années 60-70 mais prend vite une extension plus large pour désigner toute manière rigide de s'exprimer qui use de stéréotypes et de formules figées (*Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* de 1984).

Une autre acception de l'expression renvoie à la notion d'incompréhension. La langue de bois est présentée comme une contre langue, coupée du langage courant, et qui interdit la communication en établissant « un dialogue de sourd », pour reprendre l'expression de R. Amossy et A. Herschberg Pierrot (1997 : 114). L'association est aussi faite avec une rhétorique politique artificielle, faite d'argumentaires immobiles. Un troisième usage qualifié de la langue de bois consiste en l'utilisation des expressions stéréotypées « propres à certains milieux, slogans et mots d'ordre qu'on répète, clichés télévisuels (C. Pineira et M. Tournier 1989 : 14).²¹

Nous avons également vu que les phénomènes caractérisant la langue de bois ne relèvent pas foncièrement d'une dégradation tétralogique des langues mais aussi de phénomènes qui permettent à tout locuteur de prendre la parole et de la garder ; en s'appropriant des formules rituelles, le locuteur se fait reconnaître comme appartenant à un groupe, parlant au nom de celui-ci. L'expression *langue de bois* a ensuite été utilisée pour caractériser d'autres types de discours, également perçus comme figés et répétitifs, comme la langue des « Enarques » ou des hauts fonctionnaires rédigeant des notes administratives.

Le dictionnaire Petit Robert définit la *langue de bois* comme : Langage figé de la propagande politique; par extension, façon de s'exprimer qui abonde en formules figées

et en stéréotypes non compromettants (opposé à franc-parler).

Ainsi, *la langue de bois* désigne le discours de POUVOIR et sa rigidité rhétorique, toute absence de nuance et de compromis que gèlent des formules toutes faites (C. Pineira et M. Tournier 1989 : 15).

La langue de bois est ainsi propre à créer sa propre réalité, une « surréalité », le terme employé par de nombreux commentateurs pour définir ce que le langage de l'idéologie totalitaire aurait en commun avec l'utopie futuriste d'une langue universelle qui hante l'humanité depuis l'écroulement de Babel. Dans *La Machine et les rouages*, M. Heller (1985 : 274) écrit :

*Le mot masque la réalité, il crée une illusion, une surréalité ; il garde, certes, un lien avec le réel, mais en le codant.*²²

3.2 Différents aspects de la *langue de bois*

En définitif, outil idéologique et polémique, la langue de bois apparaît comme un objet flou. Elle est perçue comme un langage stéréotypé, répétitif, réfractaire à toute révolution. Elle est dénoncée enfin comme un langage péremptoire fait de contre-vérité, à fonction de propagande. Les éléments de stéréotypie discursive peuvent ainsi changer de fonction quand ils consolident un discours de propagande qui répète inlassablement au public ce que celui-ci est censé savoir par cœur pour l'avoir déjà maintes fois entendu.

Certains sociolinguistes (B. Gardin, 1988) ont montré que l'adoption d'un jargon ou d'une langue de bois n'était pas seulement l'étude d'une dégradation, d'une entropie du langage vivant, mais qu'il était également un moyen pour un locuteur, même non légitime, d'être identifié comme appartenant à une communauté linguistique donnée (et donc d'avoir le droit, au sens concret comme figuré, de « prendre la parole ». La stéréotypie est donc reliée à la question de *l'identité*.

Un autre aspect important de la langue de bois est le pôle de l'éthos rhétorique qui a été repris et élaboré dans les travaux en analyse du discours de D. Maingueneau. Dans ce sens, le porte-parole doit légitimer son dire : dans son discours, il s'octroie une position institutionnelle, soit celle du « président de la République » pour J. Chirac dans son premier discours du nouveau président, soit celle du « chef de l'armée », de « l'honneur militaire » (même s'il est négatif pour lui : le vainqueur de Verdun se retrouve dans la position du vaincu) pour le général de Gaulle dans son « Appel du 18 juin 1940 » ; ou celle du représentant de la France dans le discours du général prononcé à Paris le 4 septembre 1958, deux semaines avant le référendum sur la nouvelle Constitution. Mais il ne se manifeste pas seulement comme un rôle et un statut, il se laisse aussi appréhender comme *une voix* et *un corps*. L'éthos se traduit ainsi dans le ton, qui se rapporte aussi bien à l'écrit qu'au parler, et qui s'appuie sur une double figure de l'énonciateur, celle d'un caractère et d'une corporalité. (D. Maingueneau, 1984 : 100).²³

L'éthos ainsi défini se développe en relation avec la notion de scène d'énonciation. Comme pour chaque genre de discours, le discours politique comporte une distribution préalable des rôles qui détermine en partie l'image de soi du locuteur. Cette image discursive de soi est donc ancrée dans des stéréotypes et elle est nommée par le Dictionnaire d'Analyse du Discours :

Un arsenal de représentations collectives qui détermine en partie la présentation de soi et son efficacité dans une culture donnée. (DAD, 2002 : 239).

L'éthos discursif est en relation étroite avec l'image préalable que l'auditoire peut avoir de l'orateur, ou du moins avec l'idée que celui-ci se fait de la façon dont ses allocutaires

le perçoivent. Cette représentation de la personne de l'homme politique antérieure à sa prise de parole, parfois dite *éthos préalable* ou *prédiscursif* (pour reprendre le terme utilisé dans le DAD), est souvent au fondement de l'image qu'il construit dans son discours : il cherche toujours à la consolider, à la rectifier. La notion de l'*éthos* recoupe celles développées dans la linguistique de l'énonciation d'E. Benveniste et prolongée dans les travaux de C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 20)²⁴ sur la *subjectivité* du langage et celle de « *présentation de soi* » d'E. Goffman (1973).

S'agissant des discours politiques, le champ d'investigation est vaste et varié : discours officiels, sermons, professions de foi, manifestes, pamphlets, chansons et poésies « engagées », hymnes nationaux, théâtre, allégories, panégyriques, affiches, tracts, slogans, éloges, plaidoyers, apologies, caricatures, etc. constituent des genres sous-tendus par de multiples procédés rhétoriques, les uns transversaux, les autres spécifiques. Pour notre part, nous allons constituer notre corpus principalement sur les discours de propagande ou à contenu idéologique fort qui paraissent plus fréquents dans les méthodes de français langue étrangère.

Dans le discours politique, nous nous intéresserons à la « figure » du porte-parole car il existe un stéréotype du porte-parole largement utilisé dans la presse et par les porte-parole politiques eux-mêmes. A cet acteur essentiel pour la production des discours politiques est, en effet, généralement associé un ensemble de caractéristiques morales et éthiques à partir desquelles est construit le stéréotype.

3.3 Le stéréotype du porte-parole dans le discours politique

3.3.1 Fonction du porte-parole : rôle discursif

Ici, quand nous parlerons de porte-parole politique, nous ne nous intéresserons pas aux véritables porte-parole officiels mais renverrons, de manière plus générale, à l'idée simple selon laquelle un homme politique parle le plus souvent « *au nom de...* » (son pays, son parti, le gouvernement, la tendance à laquelle il appartient). Prenons quelques exemples dans notre corpus :

Jacques Chirac, dans son premier discours de nouveau Président de la République (Le *Nouvel ESPACES* 3, dossier 12, p. 152) :

« *Au nom de la République* »

Le général de Gaulle, dans son discours prononcé à Paris le 4 septembre 1958, deux semaines avant le référendum sur la Nouvelle Constitution : « *V^e République* » (Le *Nouvel ESPACES* 3, dossier 12, p. 148) :

« *De tout mon cœur, au nom de la France, je vous demande de répondre 'oui'.* »

Nous cherchons ainsi à connaître la fonction de porte-parole politique dans les discours politiques. Parler de porte-parole, c'est s'intéresser à la question de la représentation (politique ou non) dans ce qu'elle a de linguistique, c'est décrire le rôle de représentant en tant que rôle discursif. Tenter de voir s'il existe une « image » stéréotypée associée au rôle de porte-parole politique consistera bien en l'étude d'une activité de discours, d'un rôle qu'un individu aura choisi d'assumer et qui lui assignera une place spécifique dans un dispositif énonciatif.

En quoi consiste alors la fonction de *porte-parole* si on la considère comme un rôle discursif ?

En nous situant dans le cadre d'une sémiotique de l'énonciation, nous pouvons dire que le porte-parole entre dans la catégorie des énonciateurs délégués, étant dès lors censés

reproduire, transmettre, traduire voire expliciter le discours d'une instance transcendante. (J. D. Urbain 1991 : 54).²⁵

Le rôle d'un porte-parole semble alors consister avant tout à produire un discours qui puisse être entériné ou au moins admis par l'instance au nom de laquelle ce porte-parole parle. Nous considérons cette place énonciative particulière comme un rôle, au sens que Goffman donne à ce terme, c'est-à-dire comme un modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions (Goffman 1973 : 23).

Il nous semble important d'insister sur ce point puisque, en effet, nous ne nous préoccupons pas, a priori, de savoir si, concrètement, un homme politique qui parle en tant que porte-parole a ou n'a pas été désigné comme tel par ceux au nom de qui il parle. Ce qui nous intéresse est donc le rôle de porte-parole en tant que «position» (au sens que Goffman (1981) donne à ce terme) choisie par un individu à un moment particulier et dans le cadre d'une stratégie discursive.

Enfin, ce travail consiste en l'étude de ce rôle discursif en tant que stéréotype, c'est-à-dire relevant du préconçu et du préconstruit, enraciné dans le collectif (le groupe, la société, la culture) (Amossy 1991, p. 30)²⁶.

Il s'agit donc de voir en quoi un homme politique qui décide de parler en tant que porte-parole assume un rôle dont l'image est fortement préétablie. Si cette image est positive, celui qui, lors d'une interaction, sera perçu comme porte-parole pourra alors en bénéficier. C'est parce que nous nous intéressons avant tout à ce dernier aspect que nous nous limiterons à la description du stéréotype positif associé au rôle de porte-parole. Nous n'ignorons pas pour autant qu'au rôle de porte-parole peut être associé un stéréotype tout à fait négatif.

3.3.2 Stéréotype du porte-parole

La définition de *porte-parole* doit se structurer autour de deux pôles :

- L'idée d'intermédiaire et d'interprète.
- L'idée de représentant et de délégué.

Ces deux pôles peuvent sembler quelque peu opposés; ils nous mettent sur la piste d'une ambiguïté, voire d'un paradoxe, qui serait propre au rôle de porte-parole : un porte-parole n'est qu'un intermédiaire qui sert à mettre en relation deux parties mais est aussi un représentant qui peut éventuellement agir au nom d'une de ces parties. C'est à partir de cette ambiguïté que peut se définir la place énonciative de porte-parole et le stéréotype qui lui est associé.

Le porte-parole comme intermédiaire

Dire d'un porte-parole qu'il joue le rôle d'intermédiaire, c'est dire qu'il n'est pas là en son nom propre, et qu'il doit donc s'effacer au profit de celui ou de ceux qu'il représente. Ceci renvoie à une contrainte de cette fonction mais aussi, et c'est ce qui nous intéressera, à un thème très présent dans la symbolique et dans la communication politique: la transparence des énonciateurs. Cette transparence renvoie, pour le cas qui nous intéresse, à l'idée selon laquelle quand un porte-parole parle, ce n'est pas vraiment lui qui parle mais une entité qu'il représente, dont il n'est que la voix et au profit de laquelle il s'efface. Cette caractéristique joue un rôle important dans la constitution de l'image des porte-parole.

Nous considérons ce rôle d'intermédiaire comme l'une des composantes du rôle discursif de porte-parole et les qualités qui lui sont prêtées comme des caractéristiques

d'une partie du stéréotype associé à ce rôle.

La discrétion, la fidélité, la modestie sont les trois caractéristiques essentielles à partir desquelles est construite une image positive du porte-parole / intermédiaire. Elles concernent plutôt les véritables porte-parole officiels tandis que la troisième, la modestie, composante importante du stéréotype du porte-parole, permet de construire une image valorisante de l'individu qui assumera le rôle de porte-parole, image qui se fonde souvent sur l'opposition entre « porte-parole » et « leader ».

Le porte-parole comme représentant

Comme on l'a vu, *porte-parole* renvoie aussi à *représentant*, la fonction de représentation est une composante du rôle de porte-parole. De même, nous posons l'hypothèse que les images associées à la fonction de représentant seront des éléments du stéréotype du porte-parole. Mais *représentant* a lui-même plusieurs sens :

- Personne qui a reçu pouvoir d'agir au nom de quelqu'un (on trouve là la notion d'autorité, que l'on verra brièvement plus loin) ;
- Personne que l'on considère comme modèle.

Nous nous intéresserons à la deuxième partie de cette définition qui renvoie à ce qu'on appelle habituellement la représentativité, une certaine similitude entre représentant et représenté. Cette idée de similitude, de ressemblance entre représentant et représenté est essentielle dans le processus de construction d'une image stéréotypée des porte-parole; elle peut être décrite en deux temps :

- Le porte-parole ressemble à ceux qu'il représente;
- Le porte-parole est, cas plus rare, le modèle, l'archétype de ceux qu'il représente.

Le porte-parole reflet

Ici, le mandat du représentant est exprimé comme se fondant, de manière idéale, sur un rapport de ressemblance. Nous nous trouvons clairement là dans un cas de rhétorique de l'identification. Il nous semble d'ailleurs étonnant de voir que cette composante du stéréotype, ce principe de ressemblance, est une des seules, voire la seule, caractéristiques que l'on trouve citées dans les ouvrages de marketing et de communication politique. Nous pouvons lire dans un ouvrage consacré à *La Communication politique* : L'homme politique s'efforce de se rapprocher des électeurs en leur ressemblant, en partageant leurs préoccupations. Il est leur représentant, et doit être aussi leur miroir. (S. Huet et P. Langenieux-Villard, 1982 : 36).²⁷

Le porte-parole modèle

L'idée de modèle est aussi présente dans la définition de *représentant*, mais peut sembler a priori renvoyer à un autre sens que celui qui nous intéresse. Mais il faut souligner que l'idée selon laquelle un porte-parole est quelquefois un modèle, un archétype de ceux qu'il représente est, elle aussi, constitutive du stéréotype.

3.3.3 Paradoxe du porte-parole

Les caractéristiques essentielles du stéréotype positif auquel nous nous intéressons, les «qualités» que nous venons de mentionner, pourront être à la base des discours argumentés sur les porte-parole. Par exemple, on peut supposer que dire d'un porte-parole qu'il n'est pas discret peut être utilisé comme argument visant à le disqualifier.

Nous sommes là assez proches des notions de modèle et d'anti-modèle telles qu'on peut les trouver chez C. Perelman (voir C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca 1970)²⁸.

Nous nous trouvons là, en tout cas, à une articulation intéressante entre la notion de stéréotype et la théorie de l'argumentation.

Comme nous l'avons déjà dit, le problème n'est pas de savoir si les «qualités» que le stéréotype associe au rôle de porte-parole sont des qualités réelles ou imaginaires. Il semble par contre plus intéressant de constater qu'un porte-parole peut se voir attribuer ces qualités à partir du moment même où il est reconnu comme porte-parole. Parler en tant que porte-parole, et se présenter comme tel peut donc être une opération de construction d'image de soi auprès du public.

Nous sommes donc en présence de ce qu'on appelle classiquement la constitution d'un *ethos*, forcément stéréotypé, d'un ensemble de mœurs oratoires. Pour être complet, il nous faut aussi dire que la fonction de représentant, de porte-parole renvoie aussi classiquement à une autre notion: celle d'autorité. Elle constitue par exemple l'ossature du concept de délégation chez P. Bourdieu qui lie de manière explicite le statut de porte-parole et l'autorité de celui qui assumera ce statut (Bourdieu 1982, 1987). En outre, on voit bien qu'un discours qui sera reconnu comme énoncé par un porte-parole et, à ce titre, engageant une entité représentée par ce porte-parole, aura plus de «poids», par exemple dans le cadre d'une interaction argumentative. En résumant, on pourrait dire des porte-parole qu'ils ont à la fois de la modestie dans leur *ethos* et de l'autorité dans leurs discours, qu'il y a un rapport presque paradoxal entre le stéréotype associé à leur rôle et la façon dont leurs discours sont perçus.

Remarquons pour finir que l'on retrouve ce même type de paradoxe quand on s'intéresse aux discours de porte-parole et non plus aux discours *sur* les porte-parole.

3.4 Stéréotype et stratégie d'énonciation

On peut donc dire que lors de la phase de constitution de l'*ethos*, le porte-parole a «à sa disposition» un stéréotype composé des différentes «qualités» du porte-parole idéal et qu'il peut donc en bénéficier. Il peut être alors intéressant de voir si à *cette* image stéréotypée correspond un rôle discursif stéréotypé impliquant que l'énonciation des porte-parole soit en partie stéréotypée, figée.

3.4.1 L'utilisation du pronom « nous » et « je »

Il est clair que ce n'est pas réellement le cas ; il est donc vain d'essayer de déterminer un type de discours qui serait spécifique aux porte-parole. Par contre, un type d'énonciation nous semble pouvoir servir, non pas de critère exclusif, mais, plus modestement, de «label» des discours de porte-parole: l'utilisation du pronom **nous**. Nous pourrions dire en schématisant que **nous** est le pronom des discours de porte-parole (mais pas seulement des discours de porte-parole).

Si nous insistons sur l'importance du pronom **nous** dans le discours des porte-parole politiques, c'est parce qu'il nous ramène d'une certaine manière au même stéréotype positif, associé ici à l'utilisation de ce pronom. Ainsi, le général de Gaulle l'a utilisé dans son appel du 18 juin 1940 (*LIBRE ECHANGE* 3, p. 167) (voir *CORPUS* N° 23) :

Certes **nous** avons été, **nous** sommes submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi [...]

[...] les mêmes moyens qui **nous** ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Ici, la situation du général est exprimée comme se fondant, de manière idéale, sur un rapport de ressemblance. Le général met en jeu ce rapport de ressemblance entre sa situation et celle du peuple qu'il représente. Le message est clair : de Gaulle est apte à représenter son peuple, bien qu'il soit à ce moment-là à Londres. L'usage du pronom **nous** semble donc avoir des effets positifs pour un homme politique. Pourquoi y a-t-il donc une connotation

positive attribuée à l'utilisation de ce pronom ? On peut tenter de répondre à cette question en allant chercher les descriptions classiques des usages rhétoriques du pronom **nous**. Ainsi, dans le Grevisse, le « *nous* d'auteur » est décrit de la façon suivante :

NOUS mis pour JE est un pluriel dit de majesté ou de modestie.

Notons la nouvelle apparition des notions de modestie et de majesté (que l'on pourra assimiler à la question de l'autorité). Il est alors assez clair que l'on retrouve au niveau des modes (ou des stratégies) d'énonciation une définition apparemment paradoxale de modestie et d'autorité. Il nous faut quand même dire que ce « *nous* d'auteur » est évidemment différent de celui qu'utilisent les porte-parole (qui est un *nous* inclusif ou exclusif, mais qu'on ne peut assimiler à un simple usage rhétorique). Toutefois, nous pouvons supposer que ce principe étrange d'attribution de qualité à un pronom pourra subsister même quand le pronom est utilisé avec un emploi différent.

Pour définir le **nous** de modestie, Dumarsais dit :

Les louanges qu'on se donne blessent toujours l'amour-propre de ceux à qui l'on parle. Il y a plus de modestie à s'énoncer d'une manière qui fasse retomber sur d'autres une partie du bien qu'on veut dire de soi.
(Dumarsais, 1977 : 106)²⁹

Nous retrouvons donc là cette idée de modestie, ce qui nous permet de voir que le stéréotype positif du porte-parole dépend aussi des stratégies d'énonciation choisies par le porte-parole.

L'évaluation de la modestie d'un énonciateur pourra donc dépendre du pronom qu'il aura utilisé. Le fait qu'un énonciateur choisisse d'utiliser **nous** ou **je** dépend évidemment des contraintes liées au contenu de son discours, mais devra donc aussi être mis en rapport avec un jeu de rôles et de places discursives auxquelles seront associés des stéréotypes et des images. L'idée d'autorité s'articule avec le stéréotype du porte-parole, comprenant l'idée de modestie. De la même façon, Grevisse parle de **nous** de modestie et de majesté. Il semble donc que ces deux pôles (modestie et majesté) soient présents en même temps dans l'usage rhétorique de **nous** tout en ayant une autonomie apparente qui fonde cette interprétation du pronom **nous** en termes de qualités et de défauts. Comme le résume E. Benveniste :

D'une part, le je s'amplifie par nous en une personne plus massive, plus solennelle et moins définie; c'est le nous de majesté. D'autre part, l'emploi de nous estompe l'affirmation trop tranchée de je dans une expression plus large et diffuse. (Benveniste 1966 : 235).³⁰

Une fois de plus, il y a une similitude entre l'effet provoqué par l'utilisation d'un *nous* et le processus décrit précédemment, décrivant le passage de la modestie (composante de l'*ethos*) à l'autorité (des discours) des porte-parole. Il est donc nécessaire de tenir compte en analyse de discours, quand on analyse l'utilisation des pronoms, du fait que ces derniers impliquent un certain nombre de connotations ayant trait à un ensemble de qualités et de défauts. Ainsi, **je** sera vu comme le pronom du narcissisme et **nous** celui de la modestie et de la majesté (il est clair que, dans d'autres cas, **je** pourra être vu comme le pronom de la sincérité et **nous** comme celui de la dissimulation). Il nous semble donc intéressant de prendre en considération ce phénomène de construction de mythes associés aux pronoms. Cette traduction du système sémiologique des pronoms en un système de valeurs morales et de qualités peut de toutes façons nous servir de grille de lecture des discours politiques.

D'un point de vue argumentatif, loin d'être paradoxale, cette association modestie/majesté semble être en fait ce qui fonde la force argumentative des discours de porte-parole.

Le porte-parole devient, justement parce qu'il est associé à un stéréotype basé sur les idées, entre autres, de modestie, de fidélité et d'effacement, un énonciateur autorisé. Cette idée est centrale chez P. Bourdieu, qui présente ce paradoxe apparent en ces termes :

C'est lorsque je deviens Rien - et parce que je suis capable de devenir Rien, de m'annuler; de m'oublier; de me sacrifier; de me dévouer; que je deviens Tout. (1987 : 93)³¹

Ou, comme le dit F. Flahault :

La modestie d'un « *c'est pas moi qui le dis mais telle autorité* » se compense de la valeur implicite que revêtent ces paroles mêmes en tant qu'énonciation : *C'est tout de même moi qui vous le dis!*

Ce qu'on pourrait encore traduire par cette formule : *Ça me dépasse, mais c'est tout de même par moi que ça passe. (F. Flahault, 1978 : 161)³²*

3.4.2 D'autres procédés linguistiques de « la langue de bois dans les discours politiques

Dans les années 80 - 90, on a essayé de caractériser de manière plus fine au plan linguistique les procédés utilisés par la langue de bois (cf. DAD : 336). Les traits sélectionnés concernent autant la syntaxe que le lexique :

- a) la désagentivité : l'effacement de l'agent dans des tournures verbales passives.
- b) la dépersonnalisation : la substitution de tournures impersonnelles aux tournures personnelles.
- c) la substantivité (appelée parfois « style substantif ») : le remplacement des syntagmes verbaux par des syntagmes nominaux complexes et plus abstraits.
- d) l'épithétisme : la multiplication des compléments déterminatifs du nom et des adjectifs épithètes.
- e) une terminologie restreinte, synonymique, autoréférentielle.
- f) une phraséologie originale, reposant sur des figements syntaxiques stables et une sloganisation développée.
- g) une opacité référentielle importante.
- h) des rituels communicationnels identifiables.

Bibliographie

- Pêcheux M., 1975, *Les vérités de la Palice*, Maspero.
- Lundquist L., 1983, *L'analyse textuelle. Méthode, exercices*, Paris, Cedic.
- Bakhtine M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris.
- Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., sous dir. de, 2002, *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Edition du Seuil, Paris.
- Lane P., 1991, « Seuils éditoriaux », *Revue Espaces Temps*, n° 47-48.
- Lane P. 1992, « L'écriture paratextuelle : une écriture superficielle ? », in *Écritures, écritures*, Rouen, CRDP de Rouen.

- Baylon, C., 1996, *Sociolinguistique. Société, Langue et Discours*, Nathan Université, Paris.
- Fagen, 1996, *Politic and Communication*, Little Brow.
- Cotteret, 1976, *Giscard – Mitterrand : 54774 mots pour convaincre*, PUF.
- Fumaroli, M., 1999, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450 – 1950*, « préface », Paris, P.U.F.
- Hamon, P., 1991, *La description littéraire de l'Antiquité à Roland Barthes*, Edit. Macula.
- Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université.
- Henault. A., 1994, *Le pouvoir comme passion*, PUF.
- Gardes-Tamine J. et Pellizza, M.-A., 1998, *La construction du texte – De la grammaire au style*, Paris, Armand Colin.
- Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.
- Bonnot J.F.P., 2001, « Evolution des représentations phonologiques ou comment la matière vient à l'esprit » in collectif *Percevoir : Monde et Langage. Invariance et invariabilité du sens vécu*, sous dir. de D. Keller, J. P. Durafour, J. P. F. Bonnot et R. Sock (Eds) Edit. Mardaga.
- Bourmeyster, A., 1982, « Discours d'autorité et langue de besoin » in *Actes du colloque d'Albi 1982 : « Pouvoir et dire »* Responsable Georges Maurand, publiés avec le concours du « Centre Pluridisciplinaire de Sémiolinguistique Textuelle de l'Université de Toulouse-Le Mirail, de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et de l'Association pour le développement de la sémiotique.
- Ce terme du vocabulaire courant a été introduit en analyse du discours politique par J.-P. Faye (1972) pour désigner une expression lexicale, le plus souvent un syntagme nominal ou une collocation à caractère néologique dans les discours fascistes et nazi des années 1920-1930. (Cf. *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, 2002 : 274).
- Pineira, C. et Tournier, M., 1989, *Mots*.
- Heller M., 1985, *La Machine et les rouages*.
- Maingueneau D., 1984, *Genèse du discours*, Liège, Mardaga.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Urbain J. D., 1991, « Idéologues et polylogues : pour une sémiotique de l'énonciation », *Nouveaux actes sémiotiques*.
- Ammosy R., 1991, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- Huet S. et Langenieux-Villard P., 1982, *La Communication politique*, Paris, PUF.
- Nguyen Phi Nga, 2004, *Stéréotypie et Prototypie dans les méthode FLE (Libre 2change, Le Nouvel Espaces, Panorama, Campus)*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Volume 1, Université de Rouen, Ecole Doctorale « Savoirs, Critique, Expertises ».

Notes

¹ Il faut aussi signaler l'existence d'une autre tradition française, celle de J.-B. Marcellesi ou de L. Guespin, pour lesquels l'analyse du discours ne constitue qu'un sous-domaine de la sociolinguistique, auquel il convient d'appliquer les outils et les concepts de cette discipline (voir les remarques critiques de M. Pêcheux & F. Gadet, 1977, et D. Maldidier, 1990).

² Le terme de « formation discursive » a été progressivement utilisé par l'analyse de discours dans un sens très large pour désigner « tout ensemble d'énoncés socio-historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative : le discours communiste, l'ensemble des discours tenus par une administration, les énoncés relevant d'une science donnée, le discours des patrons, des paysans, etc. » (*DAD* : 271). D'où le risque de dissolution de la notion.

³ A travers le concept de « préconstruit », M. Pêcheux et P. Henry ont traité en particulier les phénomènes présuppositionnels, qui ne relèvent pas, pour eux, simplement de la structure interne linguistique, mais traduisent les évidences idéologiques qui paraissent s'inscrire « naturellement » dans la langue. (Cf. la discussion Henry - Ducrot, dans *Le mauvais outil*).

- ⁴ Pêcheux M., 1975, *Les vérités de la Palice*, Maspero, pp. 88-89.
- ⁵ Lundquist L., 1983, *L'analyse textuelle. Méthode, exercices*, Paris, Cedic.
- ⁶ C.f Bakhtine M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris et Todorov T., 1981, *Mikhail Bakhtine, Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- ⁷ Charaudeau P. et Maingueneau D., sous dir. de, 2002, *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Edition du Seuil, Paris.
- ⁸ Lane P., 1991, « Seuils éditoriaux », *Revue Espaces Temps*, n° 47-48, pp. 90-110 ; et Lane P. 1992, « L'écriture paratextuelle : une écriture superficielle ? », in *Ecritures, écritures*, Rouen, CRDP de Rouen, pp. 171-205.
- ⁹ Baylon, C., 1996, *Sociolinguistique. Société, Langue et Discours*, Nathan Université, Paris.
- ¹⁰ Fagen, 1996, *Politic and Communication*, Little Brow.
- ¹¹ Cotteret, 1976, *Giscard – Mitterrand : 54774 mots pour convaincre*, PUF.
- ¹² Fumaroli, M., 1999, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450 – 1950*, « préface », Paris, P.U.F.
- ¹³ Hamon, P., 1991, *La description littéraire de l'Antiquité à Roland Barthes*, Edit. Macula.
- ¹⁴ Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université.
- ¹⁵ Henault, A., 1994, *Le pouvoir comme passion*, PUF.
- ¹⁶ Gardes-Tamine J. et Pellizza, M.-A., 1998, *La construction du texte – De la grammaire au style*, Paris, Armand Colin.
- ¹⁷ Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.
- ¹⁸ Bonnot J.F.P., 2001, « Evolution des représentations phonologiques ou comment la matière vient à l'esprit » in collectif *Percevoir : Monde et Langage. Invariance et invariabilité du sens vécu*, sous dir. de D. Keller, J. P. Durafour, J. P. F. Bonnot et R. Sock (Eds) Edit. Mardaga.
- ¹⁹ Bourmeyster, A., 1982, « Discours d'autorité et langue de besoin » in *Actes du colloque d'Albi 1982 : « Pouvoir et Dire »* Responsable Georges Maurand, publiés avec le concours du « Centre Pluridisciplinaire de Sémiolinguistique Textuelle de l'Université de Toulouse-Le Mirail, de l'Ecole de Hautes Etudes en sciences sociales et de l'Association pour le développement de la sémiotique, pp. 91-104.
- ²⁰ Ce terme du vocabulaire courant a été introduit en analyse du discours politique par J.-P. Faye (1972) pour désigner une expression lexicale, le plus souvent un syntagme nominal ou une collocation à caractère néologique dans les discours fascistes et nazi des années 1920-1930. (Cf. *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, 2002 : 274).
- ²¹ Pineira, C. et Tournier, M., 1989, *Mots*.
- ²² Heller M., 1985, *La Machine et les rouges*.
- ²³ Maingueneau D., 1984, *Genèse du discours*, Liège, Mardaga.
- ²⁴ Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- ²⁵ Urbain J. D., 1991, « Idéologues et polylogues : pour une sémiotique de l'énonciation », *Nouveaux actes sémiotiques*.
- ²⁶ Ammosy R., 1991, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan
- ²⁷ Huet S. et Langenieux-Villard P., 1982, *La Communication politique*, Paris, PUF.
- ²⁸ Perelman C., en collab. avec Olbrechts-Tyteca L., 1970, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles (1^{er} éd. 1958, Paris, PUF, 2 vol.).
- ²⁹ Dumarsais, C., 1730, (dernière édition 1977), *Traité des tropes*, Paris, Le Nouveau commerce.
- ³⁰ Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris Gallimard.
- ³¹ Bourdieu, P., 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit.
- ³² Flahault, F., 1978, *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.